



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

4

Motion

Luxembourg, le 25 novembre 2020

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

Explications claires et cohérentes pour les interdictions

PL 7694

La Chambre des Députés,

- Considérant que les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 ne correspondent pas toujours à des critères objectifs et scientifiques ;
- Considérant que l'amendement 4 du Projet de loi 7694 ne fournit, selon l'avis du Conseil d'Etat, « aucune explication sur les raisons pour lesquelles ce sont précisément ces sept activités qui sont prohibées » ;

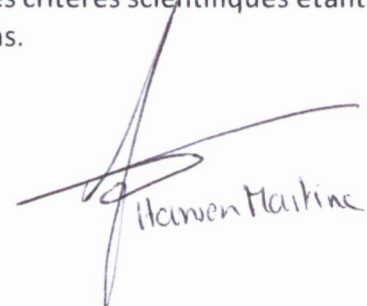
Invite le Gouvernement

- À fournir des explications claires et cohérentes ainsi que les critères scientifiques étant à la base des choix ayant abouti aux précitées interdictions.


 A. Wint

 M. Spautz

 J. Floeder


 Hans van Marckine


 S. Pilles-Beth